

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 juin 2004  
(convocation du 14 juin 2004)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

#### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues  
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André  
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette  
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis  
M. CAZENAVE Charles à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)  
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHaire Pierre  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Miche  
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean  
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle  
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)  
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. ROUSSET Alain à M. JOUVE Serge  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent  
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elizabeth (jusqu'à 11 H 05)  
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - Bordeaux - Rue de la Pelouse de Douet - Construction d'un parc relais souterrain - Appel d'offres - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par décision du Conseil du 28 février 2003, il a été décidé de réaliser un parc relais souterrain.

Dans le cadre de la réalisation de son réseau de TCSP, la Communauté Urbaine de Bordeaux a prévu la création de 14 parcs relais. Situés en périphérie du réseau, en connexion avec le tramway, ils permettent de laisser la voiture ou un deux roues pour prendre le tramway.

La construction du parc relais souterrain « rue de la Pelouse de Douet », décidée par délibération du 28 février 2003 (0138) sera située sur le tracé de la ligne A vers Mérignac, et adossée au CHU . Elle s'inscrit dans le cadre des constructions nécessitées pour la réalisation de la première phase du tramway.

Seul parc relais enterré du réseau d'une capacité de 249 places, il sera constitué de 4 niveaux dont un situé au niveau rue. Il sera équipé d'une ventilation mécanique. Une surveillance adaptée aux horaires de fonctionnement des équipements de stationnement sera assurée par une présence humaine.

Pour élaborer ce projet, l'équipe, composée du maître d'œuvre général « le Centre Ingénierie », et assistée pour l'architecture du « Centre Architecture, Espaces Publics et Paysages » de la Direction des Grands Travaux, a mis au point un dossier de consultation (les Conseillers communautaires, en application des dispositions des articles L21-21 12 et L21-21 13 du C.G.C.T peuvent venir le consulter au SEMAP – 13<sup>ème</sup> étage) sous forme d'appel d'offres ouvert composé de 12 lots qui sera attribué soit à une entreprise générale, soit à un groupement conjoint d'entreprises :

- Lot n°1      Gros œuvre / Maçonnerie / Bac acier
- Lot n°2      Réalisation de la paroi moulée et micro-pieux
- Lot n°3      Terrassement et butonnage
- Lot n°4      Etanchéité
- Lot n°5      Electricité courant fort, courant faible et groupe électrogène
- Lot n°6      Ascenseur
- Lot n°7      Plomberie / Ventilation / Extraction

Lot n°8	Menuiserie métallique / Serrurerie / Fermeture / Couverture
Lot n°9	Plâtrerie / Doublage / Faux plafond / Carrélage
Lot n°10	Menuiserie bois
Lot n°11	Peinture signalétique
Lot n°12	VRD

Le lot n°12 comprend une partie de voirie (pour un montant de 198 562 € HT), initialement prévue au marché INFRA 16 du tramway en cours d'exécution mais abandonnée sur ce marché compte tenu du planning et phasage des travaux du parking en interface avec cette voirie.

Le dossier est prévu à prix révisables, avec variantes, sans option.

Pour cette opération, le coût des travaux est estimé à 4 846 568 € HT, soit 5 796 495,30 € TTC, avec une marge de 5 %.

Le délai d'exécution est de 15 mois.

La livraison de l'ensemble est prévue pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2006.

L'opération sera imputée sur le budget annexe transport, exercices 2004 – 2005 et 2006, chapitre 23, CRBH340 :

- \* pour la voirie complémentaire (partie du lot technique n°12), sur le compte 23 15 00 72 – programme TW10B ;
- \* pour les autres lots, sur le compte 23 13 00 62 – programme TW 10 F.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner le dossier de consultation des entreprises et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,
- à signer le marché à intervenir avec les entreprises qui auront émis les propositions les mieux disantes en réponse à l'appel d'offres ouvert lancé en application des articles 33 alinéas 3, 58 à 60 du Code des Marchés Publics, et en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à procéder à la recherche d'entreprises soit par voies d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-I-1 dudit code.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 13 AOÛT 2004
--

M. ALAIN CAZABONNE

